MONTAGE/DEMONTAGE RECEPTION VERIFICATION JOURNALIERE ET UTILISATION ECHAFAUDAGE ROULANT

Réf : TH-ECH 6

OBLIGATIONS et TEXTES DE REFERENCES

Recommandation R 457
Décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004
Arrêté du 21 décembre 2004
L4141-2, impose d'organiser une formation appropriée aux travailleurs

PUBLIC CONCERNE

Toutes personnes effectuant le montage, le démontage, la vérification et l'utilisation des échafaudages roulants.

PRE-REQUIS

- Personnel reconnu apte médicalement au travail en hauteur.
- Stage accessible aux débutants ou confirmés de plus de 18 ans.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de justifier de la compétence aux opérations de montage, de démontage, d'utilisation et de vérification des échafaudages roulants en toute sécurité conformément au décret 2004-924 et de la recommandation R 457 de la CNAMTS.
- Identifier les risques liés à l'utilisation des échafaudages et du travail en hauteur.

CONTENU :

Montage Démontage
- Sensibilisation à la sécurité
- Les différents types d'échafaudages
- Protections collectives et individuelles
- Notice du fabricant, plan, note de calcul
- Le cahier des charges
- La vérification de l'état du matériel
- La maîtrise des opérations de montage et de démontage en sécurité
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses

Utilisation
- Accès et circulation en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charges
- Le maintien en sécurité des échafaudages
- Tenir compte de la co-activité
- Risques et moyens de prévention
- Les consignes d'utilisation
- Signaler les situations dangereuses

Réception
- Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant ou au plan d'installation
- Adéquation
- Vérification journalière

EXERCICES PRATIQUES :
- Montage démontage d'un échafaudage roulant en sécurité
- Réception d'un échafaudage
- Adéquation
- Vérification journalière
- Utilisation de l'échafaudage

METHODE PEDAGOGIQUE

- L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.
- Magistrale et démonstrative (+ multimédia), participative (exercices seul et en groupe) et formation pratique
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices avec utilisation d'échafaudages roulants disponibles au sein de l'entreprise.
- Pour les formations sur site, le client mettra à disposition du formateur une salle de cours et pour la partie pratique les infrastructures ainsi que le ou les échafaudages complets et conformes et les notices ou plan de montage.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Le client doit impérativement nous mettre à disposition les infrastructures ainsi que le ou **les échafaudages complets et conformes,** les notices et le plan de montage.
- Équipement de Protection Individuelle (EPI) : Chaussures de sécurité (port obligatoire), gants de protection lors des manipulations du matériel, casque, harnais et longe.
- Support pédagogique remis aux participants.

EVALUATION DE LA FORMATION

La méthode de l'évaluation s'insère tout au long de la formation.

- Contrôle des connaissances théoriques par QCM.
- Vérification des acquis par des exercices pratiques.

INTERVENANT

Formateur expérimenté « Travail en hauteur et Echafaudage ».

AGREMENT

VALIDATION DE LA FORMATION

Bilan et évaluation individualisée avec validation d'aptitude au montage, utilisation, vérification d'échafaudage roulant par la délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur en fin de stage.
Attestation de formation délivrée par EGIDE ENTREPRISE

DUREE FORMATION	RECYCLAGE	NOMBRE STAGIAIRES
1 jour soit 7 h	Préconisé tous les 5 ans Nota : il est de la responsabilité du chef d'entreprise de s'assurer de l'actualisation des compétences des opérateurs	- En intra maximum 8 personnes - En inter formation validée à partir de 6 personnes

MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.